

Présidé par Monsieur Roberto ROMERO, Vice-président du Conseil Régional d'Ile de France, Chargé des Affaires Internationales et Européennes

Actualités : Reformes du gouvernement Bachelet

Le 11 mars 2014, Michelle Bachelet a engagée son deuxième mandat comme présidente du Chili pour les prochains 4 années. Bachelet souhaite mettre en place d'importantes transformations pendant son mandat. A savoir:

La réforme constitutionnelle inclura un nouveau système électoral, par exemple, une ouverture vers l'élection populaire des représentants des régions sera envisagé. Un processus de décentralisation consacrant plus d'autonomie aux autorités locales est aussi envisagé.



La réforme éducative propose de repositionner l'éducation publique, cherchant à garantir sa qualité et avancer vers sa gratuité. La réforme remplacera le système actuel, lequel donne un rôle important au marché et aux acteurs privés.

La réforme fiscale cherche à financer les objectifs prévus sur le champ de l'éducation. Le projet de réforme envisage une augmentation d'impôts pour les entreprises et une réduction des taux d'imposition des personnes physiques. De plus, une lutte contre l'évasion fiscale sera aussi mise en place, l'objectif est de la réduire à 14% (6 points). Le gouvernement de Bachelet espère recouvrer l'équivalent au 3% du PIB, autour de 8.200 millions de dollars, avec ces mesures.

Il ne s'agit pas de réformes faciles à faire valider. Bien que Bachelet compte avec une majorité simple parmi les députés et les sénateurs, elle a besoin de distincts quorums pour l'aboutissement de ses réformes. De scènes de négociation se profilent.

Vu les changements politico-administratifs prévus au Chili, de nouvelles perspectives ou domaines de coopération se profilent. L'éducation, étant aussi un des intérêts principaux du gouvernement actuel, s'impose comme un domaine d'action au Chili. De plus, les collectivités françaises peuvent avoir aussi un rôle à jouer soutenant le processus de décentralisation prévu.



Les rendez-vous

- **16-21 mai.** Visite d'une délégation chilienne de Chiloé à la **Fête des terroirs de Ploudaniel**. Au sein d'un village international, les 5 producteurs feront découvrir produits et métiers (production ovine, agricole, ail, miel, pomme de terre, fibre végétale) et rencontreront des producteurs finistériens.

- **22 mai-2 juin. Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes en France.** Pour fêter et de renforcer, par des manifestations variées sur le territoire national, les relations entre la France et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

- **28 mai.** Le colloque sur le thème des villes durables et des villes intelligentes soulignera, à cet égard, l'importance de la coopération entre collectivités territoriales. Le colloque s'intitule : **Villes durables, villes intelligentes : Regards d'Europe et d'Amérique latine et Caraïbe.** RDV au Sénat (9h-16h Salle Médicis). Inscription obligatoire sur: <http://www.weezevent.com/colloque-villes-durables-villes-intelligentes>

Publications

La première publication dans le cadre du Programme ALLAS

Le Projet Allas, partenariat euro-latino-américain de coopération entre des villes (*Alianza euro-latinoamericana de cooperación entre ciudades*), a publié, l'ouvrage « Cadre légal e institutionnel pour l'action international des villes » (*Marco legal e institucional para la acción internacional de las ciudades*).

Cette publication, comptant avec le soutien de l'Union Européenne, est le premier exemplaire de la collection des cahiers pour l'internationalisation des villes, issu des échanges de l'atelier technique du programme (septembre 2013). Il présente un diagnostic de l'état actuel des cadres juridiques et administratifs des relations internationales des gouvernements locaux, des 7 membres d'Amérique latine et 2 européens.

Une version numérique est disponible sur ce lien : <https://www.proyectoallas.net/news/-/blogs/marco-legal-e-institucional-para-la-accion-internacional-de-las-ciudades-diagnostico-y-perspectiva-euro-latinoamericana>



Focus: une Alliance Pacifique, un nouvel impact



Nous vous invitons à suivre de près l'évolution de l'Alliance du Pacifique, pouvant à moyen terme apporter d'importants changements économiques et politiques pour les pays associés et la région latino-américaine. Lancée à Lima (Pérou), le 28 avril 2011. L'Alliance du Pacifique est une communauté économique regroupant quatre pays d'Amérique latine, (Chili, Colombie, Pérou et Mexique. Le Costa Rica est en voie d'incorporation. De nombreux pays, des différents continents, suivent ce processus en qualité d'observateurs, la France en fait partie.



L'objectif principal de l'alliance est celui de devenir un plateforme d'articulation politique, d'intégration économique et commerciale avec une emphase en Asie-Pacifique. Elle vise, également, avancer vers la libre circulation de biens, services, capitaux et personnes entre les pays membres. Les quatre nations de l'Alliance du Pacifique comptent pour 35% du PIB de l'Amérique latine. Si l'on considère leur production totale, les quatre nations constitueraient la neuvième économie du monde si elles formaient un seul pays.

Depuis le premier sommet réalisé à Lima en 2011, d'autres sommets ont été organisés. Parmi les accords établies, dans le cadre de ces sommets, nous pouvons souligner : L'exemption du visa pour les citoyens des pays membres ; la création d'un visa unique Alliance du Pacifique pour promouvoir le tourisme des citoyens des pays tiers ; la création de 400 bourses d'études, le partage d'ambassades à l'étranger, avantages à l'exploitation.

Toutefois, il reste à voir les effets des accords et décisions prises à cette échelle sur le territoire et les zones rurales. Les autorités locales, n'ont pas encore été invitées à participer à ce processus. Par ailleurs, il faudra aussi attendre les éventuels rapports et enjeux pouvant émerger avec d'autres processus d'intégration régionale présents en Amérique latine, tels que le Sica, l'Alba et le Mercosur. Ce dernier, reste encore la zone économique la plus grande et la plus peuplée de la région, ainsi que le processus d'intégration plus avancé.

A suivre...

un site internet “cone sud”

Entre juillet et septembre 2013 aura lieu le lancement du site de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée France-Amérique du Sud.

Il s'agit d'un outil collaboratif permettant de rendre l'action extérieure des collectivités françaises au niveau de l'Amérique du Sud plus visible et lisible. En effet, il existe déjà une large gamme d'informations, mais dispersée entre les sites des différentes ambassades et les divers réseaux de collectivités territoriales et centres de recherche.

Ce site rassemblera d'abord les données des coopérations décentralisées avec les pays du Cône Sud, (Chili, Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). Puis, il s'élargira aux pays andins de manière à couvrir l'ensemble de l'Amérique du Sud.

Ce site devrait constituer un outil de soutien aux collectivités territoriales avec des explications sur les compétences de chaque échelle territoriale dans les pays partenaires. Le site devrait aussi comprendre une boîte à outils (méthode du cadre logique, soumissions de projets, contacts utiles), une bibliothèque (publications, ouvrages, recherche) ainsi qu'une partie dédiée aux appels à projets et bourses aux projets.

Pour plus d'informations :
<http://www.franceamsud.org/observatorio/index.php/fr>

La parole à...Patricio HALES, Ambassadeur du Chili en France

- Quel parcours vous a mené à ce poste et qu'en attendez vous?

Son excellence Patricio Hales a assuré de multiples fonctions, mais c'est son expérience au sein de l'équipe programme de la présidente Bachelet, et son expertise d'urbaniste et entrepreneur ainsi que son expérience en tant que membre de la Chambre de Députés en font un personnage engagé dans la recherche d'équité territoriale et d'intégration sociale urbaine. D'ailleurs, il a notamment joué un rôle dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement urbain. Sur 17 millions d'habitants, près de 10% de la population connaît une marginalisation et des conditions de vie difficiles.

La coopération doit être un outil au service du développement et de la recherche d'initiatives innovantes répondant à des problèmes de la société chilienne. Après le séminaire de Santiago 2013, la coopération a évolué. Les attentes des collectivités dépassent les valeurs d'amitié et solidarité, qui s'expriment déjà depuis des années entre la France et le Chili.

SE Hales apprécie que le nombre de collectivités, tout comme l'appui financier de la coopération soit maintenu, malgré le contexte actuel de restriction. La signature de mars 2014, émanation de la volonté politique au plus haut niveau, d'un accord entre l'agence chilienne de coopération internationale et le Ministère des affaires étrangères français, révèle la volonté d'agir concrètement.

- La coopération franco-chilienne a connu des évolutions récentes (signature d'un accord entre l'AGCI et la DAECT) ? Quelle perception avez vous de la coopération aujourd'hui ?

Monsieur Hales se reconnaît bien dans les terminologies de « Diplomatie des territoires » utilisés par François Hollande, ou encore de « diplomatie multipliée » utilisée par, Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères.

L'Ambassadeur souligne que la coopération chilienne entre dans une nouvelle phase. Héritière de l'ouverture démocratique de 1990, qui a instauré des relations amicales et de solidarité, la France et le Chili doivent rechercher une efficacité et une réciprocité dans leur relation de coopération, à l'image de la dynamique en cours des réformes de leur territoire.

Deux volets de travail pourraient répondre à cette recherche :



Visites

Rendez-vous d'élus chiliens à CUF

Le dernier 23 avril CUF a accueillie une délégation de 12 conseillers chiliens Dans le cadre d'un séjour « visite-formation ». Ces derniers étaient intéressés à connaître la structure et explorer la possibilité de développer une coopération avec de collectivités territoriales françaises. Intéressés par la méthodologie et les outils pour engager des rapprochements, des nombreuses questions ont été soulevées sur la gouvernance, la gestion (sécurité) et l'éducation.

La demi journée prévoyait initialement un volet sur l'organisation administrative française et l'engagement des collectivités territoriales au Chili, ainsi que un focus sur la gestion des questions environnementales, avec l'ARENE IDF.

Liste de collectivités territoriales représentées :

- Mun. de Padre de las casas (R. Araucaria)
- Mun. de San Carlos (R. Biobio)
- Mun. de Raneagua (R. Ohiggins)
- Mun. de Curico (R. Maule)
- Mun. de Sagrada Familia (R. Maule)

- Mieux concilier les relations bilatérales et l'action extérieure des collectivités.

Par exemple, le sujet de la réforme de l'éducation, une des mesures clés du programme engagée par la Présidente Michèle Bachelet, qui vise à instaurer un système d'éducation publique gratuite et de qualité aura des impacts locaux forts. Il convient de créer de la cohérence entre les compétences octroyées par l'Etat et les pratiques entre collectivités, et générer une véritable dynamique allant vers plus d'innovation, ce qui va traduire en termes très concrets les efforts de coopération faits dans ce domaine.

- Mieux utiliser les liens tissés entre les territoires pour les transformer en opportunités d'investissements étrangers.

Lors du séminaire de la coopération décentralisée de 2013, il a clairement été énoncé la nécessité d'utiliser la coopération tel un tremplin pour essayer des pratiques et valoriser des modèles d'initiatives et les faire changer d'échelle.

La coopération permet en partant d'idées réalisées à l'échelle d'une commune d'identifier les modèles et valoriser l'expertise des acteurs qui y ont contribué. De cette façon, en alliant des idées novatrices avec les structures appropriées on pourra avoir aussi des résultats concrets en termes de projets conjoints à partir de la coopération décentralisée.

- Dans quelles mesures les reformes envisagées par le gouvernement de Bachelet vont – elles impacter les relations franco-chiliennes en matière de coopération (nouveaux sujets, aires géographiques)...

La décentralisation est un des points importants des réformes du gouvernement Bachelet. Elle n'est pas un affaiblissement de l'Etat, mais bien la nécessité de rééquilibrer le pays d'un point de vue social, économique, pour une qualité de vie plus équitable et accessible à tous.

En cela la coopération décentralisée est un outil précieux dans le transfert de compétences, la gestion locale de certains sujets, la reconnaissance d'un pouvoir local élu (par exemple, la proposition d'un *intendant* élu au suffrage universel direct), ou encore avec l'établissement de changements normatifs rapides (en 100 jours) et l'incitation aux regroupements des communes et des régions pour davantage de cohérence, dans la gestion de leurs compétences.

Etat d'avancement de la coopération entre Cœur d'Estuaire et Ribera Sur Maipo

Depuis 2012, Cœur d'Estuaire et Ribera Sur Maipo échangent pour soutenir la constitution de l'intercommunalité entre les communes de Pirque, Buin et Paine, et plus largement renforcer l'institutionnalisation des intercommunalités au Chili.

Ces réflexions se sont concrétisées le 12 avril 2013 par la signature d'un accord de partenariat entre les deux structures, sous le patronage de Monsieur l'Ambassadeur de France et Monsieur L'intendant de la Région Métropolitaine. Ce partenariat s'est notamment traduit par l'élaboration d'une méthodologie de travail ayant pour finalité la formalisation de l'« Intercommunalité chilienne », une visite du territoire de Ribera Sur Maipo et de nombreuses réunions de travail entre les élus et techniciens des deux parties prenantes. La poursuite du travail est à présent suspendue à l'obtention de financement issu du fonds bilatéral mis en place en 2014 pour accompagner les coopérations décentralisées.